

Vos questions / nos réponses

Je pense que mon ami a un problème avec l'alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/04/2012 17:41

Bonjour,

je vous écris car je crois que mon ami a un problème avec l'alcool, mais je ne saurai pas dire si il est alcoolique, en voie de le devenir ou pas du tout.

Voilà, depuis que je le connais, il boit très souvent, pas tous les soirs mais presque. Il était saisonnier pendant plusieurs années aussi je pense que cela a dû l'habituer à boire des verres. Ce qui m'inquiète, c'est qu'il boit la plupart du temps seul devant son pc "pour se détendre" après une journée de travail, seul parce que moi je n'ai pas envie. Cela peut aller d'un litre de bière à plus, une, deux bouteille de vin... en écoutant de la musique au casque enfermé dans la cuisine. Je m'inquiète mais il ne devient jamais agressif, incohérent ou autre. Je vois que l'alcool fait son effet mais il reste très calme. Une fois qu'il a fini il va se coucher. Lorsque nous avons une soirée avec des amis ou juste nous deux, il ressent très souvent le besoin de s'isoler ensuite pour écouter de la musique et boire encore quelque verres.

Je lui ai déjà parlé de mes inquiétudes, mais il refuse catégoriquement d'envisager même d'avoir un souci, car pour lui il n'est pas alcoolique car cela ne le rend pas violent ou autre.

Il peut passer un jour deux voir trois sans rien boire mais je crois bien que c'est le maximum depuis que je le connais.

Je ne sais pas à partir de quand on peut considérer que quelqu'un a un souci avec l'alcool? Que puis-je faire?

Je pense qu'il ne va pas très bien également à cause d'autres comportements (perte de libido, nervosité), mais il refuse encore une fois catégoriquement de faire une démarche vers le médical ne serait-ce que pour en parler.

Merci pour votre réponse!

Mise en ligne le 02/05/2012

Bonjour,

Nous nous excusons du délai pour répondre à votre question.

Comme vous semblez le repérer, votre ami s'alcoolise régulièrement car il ne se sent pas bien et que les effets de l'alcool lui permettent certainement de gérer ce mal-être. Il est en effet possible de considérer qu'il a un

souci avec l'alcool, étant donné qu'il consomme très régulièrement plusieurs verres dans la même soirée, même si cela n'est pas quotidien. L'alcool ne rend violent que les personnes qui ont déjà une certaine violence latente en eux. Le fait d'être violent ne détermine en rien le fait que l'on a un problème d'alcool.

Arriver à accepter de parler des raisons pour lesquelles on boit, voire à accepter une aide extérieure, peut prendre du temps, et votre ami semble ne pas en être là pour le moment. Le plus important concernant l'aide que vous pouvez essayer de lui porter est de ne pas vous focaliser sur ses alcoolisations, mais plus sur la question du mal-être que cela cache. Vous pouvez par exemple essayer de mieux comprendre pourquoi il s'alcoolise, ou encore ce qui fait qu'il refuse toute aide.

Les centres de soins qui accueillent les personnes alcooliques offrent la possibilité à l'entourage d'être lui aussi accueilli afin d'être soutenu et conseillé sur la conduite à tenir. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de deux de ces lieux où psychologues et médecins spécialisés, entre autres, pourront vous accompagner de manière gratuite et confidentielle.

Notre service téléphonique reste aussi à votre disposition. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Nos écoutants pourront là aussi vous soutenir et vous conseiller à travers un appel. N'hésitez pas à proposer également à votre ami de nous appeler pour qu'il puisse questionner ses consommations et ainsi commencer à prendre un peu de recul sur sa situation, s'il le peut.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre d'Addictologie - Association Addictions France 74

5 passage Jean Moulin
74100 ANNEMASSE

Tél : 04 50 87 26 73

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 mardi de 13h30 à 18h30 jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (semaine paire) et le jeudi de 11h à 17h (semaine impaire) et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Autre : Permanences : un jeudi sur deux à AIDES et tous les derniers jeudi du mois sur l'ESCALE (accueil de jour - espace permettant d'accueillir toute personne sans enfant à charge, en situation de précarité et sans domicile stable)

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA APRETO ANNEMASSE

61, rue du Château-Rouge
74106 ANNEMASSE

Tél : 04 50 38 23 81

Site web : www.apreto.fr/

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h - Mardi et jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi de 13h30 à 17h30

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h - Mardi et jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi de 13h30 à 17h30

Consultat° jeunes consommateurs : A Vétraz-Monthoux, 2 rue Pierre et Marie Curie, à la Maison des Adolescents, mercredi de 14h à 20h et vendredi de 16h à 20h A Saint-Julien-en-Genevois, 3 rue du Jura, à la Maison Intergénér. de l'Enfance et de la Famille Lundi et jeudi de 17h à 20h

[Voir la fiche détaillée](#)